



Paris, le 25 avril 2016

Communiqué de presse CGT, CFE-CGC et FO

RÉACTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'EDF DU 22 AVRIL 2016

Si l'intersyndicale CGT CFE-CGC FO se félicite du report de la décision relative au projet Hinkley Point, il n'en demeure pas moins que les mesures annoncées le 22 avril par l'État et EDF sont contrastées, les unes allant dans le bon sens, les autres présentant des incertitudes et des risques pour le personnel.

Le Conseil d'Administration d'EDF s'est réuni le 22 avril sur la trajectoire financière à long terme de l'entreprise. À l'issue de cette réunion, l'État et EDF ont annoncé des mesures portant sur le renoncement par l'État au versement en cash de ses dividendes pendant deux ans, une augmentation de capital de 4 milliards souscrite à 75 % par l'État, des cessions d'actifs et un programme d'économies d'un milliard d'euros.

Pour EDF, les décisions relatives à sa trajectoire financière sont présentées comme étant sans lien avec le plan de financement de l'investissement de deux réacteurs EPR à Hinkley Point en Grande-Bretagne, ce dont doute l'intersyndicale CGT CFE-CGC FO.

Sur ce dossier, qui fait l'objet de vifs débats dans l'entreprise, le Président d'EDF a annoncé qu'il prenait en compte la résolution unanime du CCE d'EDF et que le projet Hinkley Point serait ainsi soumis à l'information-consultation de cet organisme. Il s'agit d'une victoire pour les salariés d'EDF mais aussi pour l'entreprise qui a plus que jamais besoin de retrouver de la sérénité. Ce délai doit aussi être mis à profit pour disposer du retour d'expérience de l'intégralité de la construction d'un EPR mais aussi s'assurer d'une bonne coopération franco-britannique sur une version optimisée de l'EPR, ce qui implique de reporter la décision d'investissement au-delà de 2016.

Dans un contexte de baisse des prix de marchés de gros, EDF a confirmé sa volonté de réduire ses charges d'exploitation, tout en soulignant l'absence de conséquence supplémentaire sur l'emploi. L'intersyndicale CGT CFE-CGC FO prend acte de cette annonce qu'elle considère comme devant être mise à l'actif des réactions des salariés et tient à rappeler qu'elle reste en désaccord avec les suppressions d'emplois annoncées en début d'année.

L'État a indiqué être prêt à renoncer à percevoir ses dividendes en cash sur les années 2016 et 2017 en les transformant en actions. Pour l'intersyndicale CGT CFE-CGC FO, l'État pense assurément que ces nouvelles actions produiront des dividendes demain, mais la vraie question aurait été de réduire le montant du dividende en le connectant aux réalités économiques d'EDF, au lieu de voir l'entreprise s'endetter pour les verser !

De plus, l'augmentation de capital de 4 milliards d'euros (dont 3 milliards d'euros directement souscrits par l'État) sera réalisée par EDF avant la clôture des comptes 2016, soit au plus tard en février 2017. Alors que l'État n'a toujours pas recapitalisé AREVA, l'intersyndicale CGT CFE-CGC FO s'interroge sur les marges de manœuvre dont dispose l'État pour mener à bien cette opération. Si l'opération a lieu par des cessions d'actifs détenus par l'État, elle doit reposer sur une stratégie industrielle de long terme et une politique de souveraineté assumée sur les infrastructures essentielles de la Nation. Ainsi, l'intersyndicale CGT CFE-CGC FO est résolument opposée à toute cession de RTE qui ne respecterait pas les intérêts stratégiques de la France. On peut aussi se demander qui acceptera de souscrire au milliard d'euros restant.

Il est ainsi grand temps que l'État cesse d'utiliser EDF comme une tirelire ou le bras armé d'une politique industrielle défailante. La priorité d'EDF, c'est d'assurer un service public exemplaire fournissant une électricité de qualité et compétitive au bénéfice des usagers et de l'économie française.

Au-delà, l'intersyndicale CFE-CGC CGT FO rappelle que d'autres sujets majeurs demeurent sur le plan industriel (fermeture de centrales thermiques, projet de fermeture de la centrale Fessenheim, concurrence déloyale dans la vente d'énergies, mise en concurrence de l'hydraulique...). Sur ces sujets, l'intersyndicale CFE-CGC CGT FO attend d'EDF et de l'État qu'ils se penchent aussi sur une trajectoire industrielle de long terme dans le respect des intérêts de l'entreprise, du personnel et de la France.